

**Discours de M. Patrice VERGRIETE, maire de Dunkerque,  
président de la Communauté urbaine, pour le lancement du  
« Projet Phoenix »**

**19 septembre 2014**

**Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale**

Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier la chambre de commerce et d'industrie de la Côte d'Opale de m'accueillir dans ses locaux dunkerquois. Ma présence ici et l'accueil qui est réservé à chaque fois à l'ensemble des membres de l'équipe municipale témoignent de la qualité du dialogue engagé et je m'en réjouis. Notre ville a tout à gagner d'un bon partenariat entre monde économique et acteurs politiques.

J'en viens au sujet que je souhaite évoquer devant vous aujourd'hui : le développement de notre centralité d'agglomération. Mon diagnostic sur la situation actuelle est sans ambiguïté. Dans un contexte national difficile pour le commerce de centre-ville, de nombreuses erreurs stratégiques ont été commises au cours de ces dernières années :

- Une incohérence dans le discours politique entre une ambition de développement au Noord Gracht et le soutien affiché au cœur d'agglomération

- Un plan de mobilité et de stationnement inadapté à la configuration et à la taille de notre ville
- Un manque de qualité urbaine pour les aménagements réalisés récemment, notamment au regard du confort à apporter aux piétons
- Un déficit d'incitation des acteurs privés à jouer le jeu de la qualité
- Une politique d'animation déconnectée de l'enjeu du développement commercial
- Une absence d'écoute des commerçants sur les enjeux de sécurité et de tranquillité publique
- Une volonté d'étalement du cœur commercial vers la place du général De Gaulle en dehors de toute rationalité économique
- Un entêtement absurde à vouloir imposer un marché de rue, là où un marché de place fonctionne très bien

Toutes ces erreurs ont aggravé les conséquences d'une conjoncture défavorable.

### **Le temps d'une nouvelle ambition est venu.**

Il nous faudra tout d'abord redonner envie aux Dunkerquois et aux habitants des territoires voisins de venir flâner et faire leur shopping en centre-ville.

Pour ce faire, nous devons créer de nouvelles boucles commerciales et rendre agréable la déambulation à pied tout en améliorant l'accessibilité à l'hypercentre en transport collectif, à vélo ou en voiture. Il nous faudra également repenser les animations, développer l'habitat et donner à chacun le sentiment d'être protégé. C'est notre défi collectif pour les années qui viennent dans le secteur commercial du centre d'agglomération.

Parallèlement, nous devons nous fixer une deuxième ambition : celle de hisser le pôle de divertissement et de loisirs, limité aujourd'hui au Pôle Marine, au niveau d'une vraie locomotive commerciale. De nouveaux lieux d'animation pour les jeunes et pour les familles doivent permettre de renforcer l'attractivité du centre d'agglomération.

Enfin, la proximité de la gare est un atout pour le centre-ville. Premier pôle d'échange et de mobilité de l'agglomération, la gare est sans doute notre principal levier pour créer demain un quartier d'activités tertiaires à Dunkerque. Il nous faudra l'exploiter au mieux, en repensant notre relation avec la métropole lilloise, la Belgique et le reste de la Côte d'Opale.

J'aspire donc à une triple ambition pour notre centralité d'agglomération : à un nouveau dynamisme commercial doivent se conjuguer une plus grande attractivité en termes de loisirs et de divertissement et une croissance de l'emploi tertiaire.

Cette vision, que nous appellerons « le projet Phoenix » et qui nous guidera dans les années qui viennent, se concrétisera en de multiples actions touchant toutes les dimensions des politiques publiques. Cohérentes les unes avec les autres, ces actions traceront le chemin et maintenant vous en connaissez le cap. Ma première adjointe, Mme Karima Benarab, et moi-même en seront les garants.

Dans les semaines qui viennent, de premières mesures lanceront la démarche.

**Tout d'abord, en matière de stationnement,** plusieurs améliorations vont être mises en place d'ici la fin de cette année :

- Le midi, la gratuité du stationnement sur voirie commencera à 12h et non plus à 12h30 comme c'est le cas actuellement. Cela portera à 2h le temps de stationnement gratuit pour la pause déjeuner, du lundi au samedi, toute l'année.
- Le paiement par smartphone sera mis en place pour tous les automobilistes utilisateurs des horodateurs. Cette solution facile à utiliser, sans surcoût, permettra de payer le « juste prix ». Une vingtaine de collectivités en France ont déjà expérimenté ce dispositif, à la satisfaction des usagers. Concrètement, il suffira de créer son compte, et ensuite il n'y aura plus qu'à déclencher et arrêter la période de paiement : plus besoin de monnaie, ni de ticket d'horodateur !
- Parallèlement, tous les automobilistes utilisant ce nouveau moyen de paiement bénéficieront de 20 minutes gratuites par jour, sur les 2 400 places payantes du centre-ville, toute l'année. Cette mesure permettra de développer ce service plus souple, tout en facilitant le stationnement court pour des courses ou arrêts rapides en centre-ville.

Ces nouvelles dispositions concernant le stationnement seront proposées au conseil municipal du 27 novembre. L'objectif est une mise en place au début du mois de décembre, objectif qui devrait être atteint sauf si l'installation de la technologie smartphone devait nous prendre un peu plus de temps pour être parfaitement opérationnelle...

Au-delà de ces premières mesures, une réflexion a également été engagée pour identifier des sites destinés à l'accueil de parkings silos, permettant d'offrir du stationnement en très grande proximité du centre-ville.

**2<sup>ème</sup> action qui trouvera sa traduction concrète avant la fin de l'année : le déplacement du marché de Dunkerque centre, organisé les mercredi et**

samedi. Celui-ci sera relocalisé sur la place De-Gaulle et ses abords à partir du mercredi 12 novembre. Pour ce faire, la nouvelle proposition sera présentée officiellement au prochain conseil municipal, c'est-à-dire jeudi prochain.

Le nouveau plan de 200 places a été présenté aux représentants des commerçants du marché et le sera prochainement aux commerçants sédentaires et aux riverains. Il est toujours susceptible de modifications mineures après concertation.

En termes d'organisation, les producteurs et les commerçants alimentaires seront placés sur le cours François-Bart. Les camions magasins seront eux installés sur le parking de la Poste.

Concernant les horaires, le marché débutera toujours à 8h et fermera à 14h le mercredi et à 16h le samedi, le cours François-Bart et une partie du parking de la Poste étant libérés à 14h. Ces horaires seront mis en place à titre expérimental pour une période de six mois, pour voir notamment quel sera l'impact de la réforme des rythmes scolaires sur l'organisation hebdomadaire des familles.

Une partie des rues du centre-ville seront donc rendues à la circulation, comme par exemple la rue Thévenet, la rue des Chaudronniers et une partie de la rue des Sœurs Blanches. Côté théâtre, un sens unique sera instauré durant le marché, de la rue Benjamin-Morel à la rue du Jeu-de-Paume jusqu'à la rue Emmery.

Cette réorganisation du marché permettra au final d'en accroître la qualité et la lisibilité. Elle permettra aussi une meilleure cohabitation entre commerçants sédentaires et commerçants du marché.

**3<sup>ème</sup> action, nous redéfinirons la politique d'animation du centre-ville en lien avec les commerçants.** J'ai en effet demandé à Mme Marjorie Voituriez, adjointe à l'Animation, et à M. Bernard Montet, adjoint au Commerce, de rencontrer ensemble les commerçants du centre-ville, afin d'étudier avec eux un programme d'animation organisé par la Ville destiné à favoriser la vie commerciale. Cette démarche va également nous permettre de valoriser notre image.

Plusieurs pistes sont déjà à l'étude mais nous attendons les propositions qui émergeront des réunions avec les commerçants. Dans cette réflexion, nous n'oublierons pas la place Jean-Bart et les contreparties nécessaires au déplacement du marché.

Cette réunion avec les commerçants du centre-ville aura lieu le 24 septembre. Et des dates sont également arrêtées pour les commerçants de Petite-Synthe et ceux de Malo-Rosendaël, où une démarche similaire sera engagée.

**4<sup>ème</sup> action, la Ville mettra en place un programme de ravalement obligatoire dans le centre-ville – un PRO.** C'est une procédure qui permet d'inciter les propriétaires à faire des travaux sur leurs habitations, pour en améliorer l'état et l'esthétique. Notamment au niveau de la façade. Le dispositif, qui prévoit des aides, s'étalera sur 2 ans, terme au cours duquel la Ville pourra éventuellement intervenir si nous constatons qu'un propriétaire ne joue manifestement pas le jeu.

Il faut préciser que ce dispositif ne concerne pas les commerces. Mais en la matière, nous avons prévu une mobilisation du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (le FISAC), pour lequel nous attendons

l'accord imminent des services de l'Etat. La combinaison du PRO et du FISAC permettra donc de traiter l'ensemble d'une façade, sans distinction d'usage.

Le dispositif PRO sera lancé lors du Conseil Municipal du 27 novembre prochain. Les natures de travaux, bases de calcul et taux de subventionnement seront alors détaillés, afin que chaque propriétaire puisse effectuer les devis nécessaires dès le début de l'année 2015 et engager des premiers travaux dans la foulée. Le périmètre du dispositif intégrera la place Jean-Bart et la Place de la République.

Une fois l'opération lancée, des contacts individuels seront pris avec tous les propriétaires concernés, pour les accompagner dans la démarche et examiner avec eux la nature des travaux à réaliser, ainsi que toutes les subventions possibles (PRO, Réflex'énergie, ANAH, FISAC, certificats d'économie d'énergie).

Notons que ce dispositif PRO vient s'ajouter au renforcement du dispositif Réflex'énergie communautaire annoncé lors du lancement des Etats généraux de l'emploi et contribuera aussi à relancer l'emploi local.

**5<sup>ème</sup> action, en 2015, nous mettrons en place dans le centre-ville la vidéoprotection.** Après un diagnostic du territoire élaboré en concertation avec le sous-préfet, la Police nationale et les commerçants, une vingtaine de caméras seront installées. Gare, parc Marine, place Jean-Bart, place de la République, proximité du palais de justice... tous les endroits passants seront pris en considération.

Le coût de cet investissement se chiffrera à 500 000 € maximum (pour 25 000€ de maintenance par an) et nous pourrions obtenir une subvention du Fonds interministériel de la prévention de la délinquance à hauteur de 50%. Après des visites dans les villes de Valenciennes, Bruay-sur-Escaut et Noyelles-Godault, il

apparaît que la qualité des caméras augmente d'année en année et que leur prix baisse dans le même temps. C'est pourquoi nous pensons que le coût du dispositif dunkerquois pourrait même être inférieur à 500 000€.

Ce dispositif de vidéoprotection s'intègre dans notre politique globale de sécurité portée par Mme Alice Varet, adjointe à la sécurité. Il s'articulera donc avec d'autres moyens mis en œuvre par la Ville, notamment une hausse des effectifs de la police municipale au cours du mandat, qui permettra une plus grande présence sur le terrain.

**Enfin, 6<sup>ème</sup> action, nous renforcerons le dispositif de suivi des personnes en errance.** Nous faisons en effet le constat que la mission de l'armée du salut en appui de la police municipale ne suffit plus à répondre à toutes les problématiques rencontrées dans le centre-ville. Nous préparons donc la mise en place d'une maraude pédestre spécialisée qui deviendra l'interlocuteur privilégié et quotidien des commerçants et des citoyens.

Vous le voyez, la Ville de Dunkerque s'engage aujourd'hui à court terme et à long terme pour le développement du centre d'agglomération. Mais la réussite d'une telle ambition ne se fera pas sans vous, acteurs du monde économique. Et quand je vois M. Vandewalle investir dans la rénovation complète de son établissement ou M. Dubois dans l'embellissement de sa terrasse, je suis pleinement rassuré. Je sais que cette volonté est partagée par vous tous. Oui, nous voulons tous que ce centre-ville renaisse et revive. Et nous allons y travailler ensemble.

Une chanson du carnaval nous le rappelle : « On dit que Dunkerque est mort et enterré. C'est pas vrai ! ». Vous pouvez compter sur la municipalité pour relever le défi avec vous !